SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU PARC OLYMPIQUE

Le 15 décembre 2020 à 16 h 30
Par vidéoconférence

ORDRE DU JOUR

1.	Adoption de l'ordre du jour			
	Déclaration d'intérêt des administrateurs;	Décision	2 min.	16 h 32
2.	Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration du 27 octobre 2020 ; *	Décision	2 min.	16 h 34
3.	Communication du Président	Information	10 min.	16 h 44
4.	Communication du Président-directeur général			
4.1.	Réunions de tous les employés du Parc olympique 11 novembre ; *	Information	5 min.	16 h 49
4.2.	Congé des fêtes 2020 : COVID-19 ; *	Information	5 min.	16 h 54
4.3.	Suivi sur le projet de remplacement de la toiture du Stade ;	Information	5 min.	16 h 59
4.4.	État de situation de la COVID-19 au Parc olympique ; *	Information	5 min.	17 h 4
4.5.	État de la situation COVID-19 sur nos secteurs d'activités ; *	Information	5 min.	17 h 9
4.6.	Statut FIFA 2026 ; *	Information	5 min.	17 h 14
4.7.	Location espaces Stade – Covid-19 ; *	Information	5 min.	17 h 19
5.	Contrats devant être octroyés			
5.1.	Services professionnels pour assistance et support en génie électrique et mécanique au Parc olympique ; *	Décision	5 min.	17 h 24
5.2.	Services professionnels en estimation de contrôle ; *	Décision	5 min.	17 h 29
6.	Comité de vérification			
[redacted]		Information	10 min.	17 h 39

* Documents transmis
**Documents séance tenante

7.	Comité de gouvernance et d'éthique			
7.1.	Rapport de la présidente – rencontre du 2 décembre 2020 ;	Information	10 min.	17 h 49
7.2.	Priorités du conseil d'administration 2021-2022 *	Décision	5 min.	17 h 54
8.	Comité des ressources humaines			
8.1.	Rapport du président – rencontre du 1er décembre 2020 ;	Information	10 min.	18 h 4
9.	Comité des immobilisations			
9.1.	Rapport du président – rencontre du 25 novembre 2020 ;	Information	10 min.	18 h 14
9.2.	Remplacement du funiculaire et Rénovation des espaces touristiques ; *	Information	10 min.	18 h 24
9.3.	Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031 ; *	Information	5 min.	18 h 29

10. Varia

11. Huis clos

12. Levée de la séance

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, tenue à 16 h 30 par vidéoconférence, le 15 décembre 2020.

Les membres suivants ont participé à la réunion :

Mmes	Julie Favreau-Lavoie Eve Paré Marie-Jacqueline Saint-Fleur
MM.	Pierre Laporte, président du conseil Michel Labrecque, président-directeur général Éric Albert Paul Arseneault François Dépelteau Carlyle Émile

Les membres suivants étaient absents :

Mmes	Christine Fréchette Sylvia Morin

Était présent à titre d'invité :

M.	Sylvain Bédard

Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :

Me	Denis Privé

Le président du conseil, M. Pierre Laporte, préside l'assemblée.

Les membres du conseil ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans aucune modification.

Le président demande aux membres du conseil s'ils ont des intérêts à déclarer par rapport aux points à l'ordre du jour afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêts. Aucun administrateur ne déclare d'intérêt.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration du 27 octobre 2020

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 27 octobre 2020 et, sur motion dûment approuvée à l'unanimité, il est résolu de l'adopter et d'autoriser le président du conseil et le secrétaire général à le signer.

3. Communication du président

Le président du conseil rappelle qu'il y aura aujourd'hui une annonce du gouvernement concernant des mesures plus restrictives pour la période des fêtes à venir. Il mentionne que ces mesures auront évidemment des impacts sur plusieurs commerces et entreprises, ainsi qu'inévitablement sur l'humeur des citoyens. Le président souligne également l'annonce récente du Réseau express métropolitain de l'Est qui est une bonne nouvelle pour le Parc olympique et pour l'Est de Montréal.

4. Communication du Président-directeur général

4.1 Réunion de tous les employés du Parc olympique 11 novembre

Le président-directeur général mentionne aux membres du conseil qu'une réunion de tous les employés du Parc olympique s'est tenue le 11 novembre dernier. Il mentionne que toutes les présentations effectuées aux employés par les divers intervenants ont été captées par vidéo et que les vidéos sont disponibles pour les membres du conseil.

4.2 Congé des fêtes 2020 : COVID-19

Les membres du conseil prennent connaissance d'une note envoyée à tous les employés du Parc olympique concernant le congé des fêtes et le contexte de la COVID-19. Cette note rappelle les mesures sanitaires en vigueur, les consignes du gouvernement et annonce certaines mesures spécifiques au Parc olympique pour la période du 17 décembre 2020 au 10 janvier 2021.

[redacted]

4.4 État de la situation de la COVID-19 au Parc olympique

Les membres du conseil prennent connaissance d'une note concernant l'état de la situation de la COVID-19 au Parc olympique. Cette note fait état de la situation actuelle et rappelle la chronologie des mesures mises en place par le Parc olympique depuis le début de la pandémie.

4.5 État de la situation COVID-19 sur nos secteurs d'activités

Les membres du conseil prennent connaissance d'une note concernant l'état de la situation de la COVID-19 sur les secteurs d'activités du Parc olympique et sur le redémarrage commercial. Dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique 2021-2026 du Parc olympique, il est décidé de faire une rencontre spéciale du conseil d'administration en janvier 2021 afin de discuter des perspectives de reprise des activités et l'arrimage avec le plan stratégique.

4.6 Statut FIFA 2026

Les membres du conseil prennent connaissance d'une note faisant état de l'évolution du dossier de candidature de la ville de Montréal dans le cadre de l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA en Amérique du Nord en 2026. La nomination des villes-hôtesses devrait être connue en mars 2021.

4.7 Location espaces Stade – COVID-19

Les membres du conseil prennent connaissance d'une note faisant état des diverses locations d'espaces multifonctionnels au Parc olympique malgré l'arrêt des activités causé par la COVID-19.

5. Contrats devant être octroyés

5.1 Services professionnels pour assistance et support en génie électrique et mécanique au Parc olympique

RÉSOLUTION N° 7989

ATTENDU QUE le Parc olympique a publié un appel d'offres public IM702918 via le Service Électronique d'Appel d'offres ayant pour objet : « Services professionnels pour assistance et support en génie électrique et mécanique au Parc olympique » ;

ATTENDU QUE cet appel d'offres public était basé sur la qualité seulement ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions le 12 novembre 2020, deux (2) soumissionnaires ont été déclarés conformes aux exigences du Parc olympique ;

ATTENDU QU'un comité de sélection composé de deux employés du Parc olympique, d'un membre externe et encadré par un secrétaire a procédé à l'évaluation des deux soumissions conformes, et ce, à partir des critères définis dans les documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QU'au terme de cette évaluation, les deux soumissionnaires ont obtenu la note de passage ;

ATTENDU QUE la soumission de la firme Bouthillette Parizeau inc. a obtenu le plus haut pointage, soit 89% ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport et de la recommandation du Premier vice-président Construction et entretien concernant l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels pour assistance et support en génie électrique et mécanique au Parc olympique » ;

SUR PROPOSITION de M. Michel Labrecque, président-directeur général, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'APPROUVER l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels pour assistance et support en génie électrique et mécanique au Parc olympique » la firme Bouthillette Parizeau inc. pour un montant maximal de 1 500 000 $.

5.2 Services professionnels en estimation de contrôle

RÉSOLUTION N° 7990

ATTENDU QUE le Parc olympique a publié un appel d'offres public IM702927 via le Service Électronique d'Appel d'offres ayant pour objet : « Services professionnels sur demande en estimation de contrôle au Parc olympique » ;

ATTENDU QUE cet appel d'offres public était basé sur la qualité seulement ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions le 16 novembre 2020, sept (7) soumissionnaires ont été déclarés conformes aux exigences du Parc olympique ;

ATTENDU QU'un comité de sélection composé de deux employés du Parc olympique, d'un membre externe et encadré par un secrétaire a procédé à l'évaluation des sept soumissions conformes, et ce, à partir des critères définis dans les documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QU'au terme de cette évaluation, les sept soumissionnaires ont obtenu la note de passage ;

ATTENDU QUE la soumission de la firme Macogep inc. a obtenu le plus haut pointage, soit 90,8% ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport et de la recommandation du Premier vice-président Construction et entretien concernant l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels sur demande en estimation de contrôle au Parc olympique » ;

SUR PROPOSITION de M. Michel Labrecque, président-directeur général, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'APPROUVER l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels sur demande en estimation de contrôle au Parc olympique » la firme Macogep inc. pour un montant maximal de 1 000 000 $.

6. Comité de vérification

6.1 [redacted]

7. Comité de gouvernance et d'éthique

7.1 Rapport de la présidente – rencontre du 2 décembre 2020

Les membres prennent acte du rapport verbal de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique faisant suite à la réunion du comité tenue le 2 décembre dernier. La présidente présente les dossiers soumis au conseil pour information et pour décision.

7.2 Priorités du conseil d'administration 2021-2022

RÉSOLUTION N° 7991

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport et de la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique à l'effet d'approuver les priorités du conseil d'administration pour 2021-2022 ;

SUR proposition de Mme Eve Paré, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, dûment appuyé à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'APPROUVER les priorités du conseil d'administration suivantes pour 2021-2022 :

- Suivre les négociations des conventions collectives 2020-2025 ;
- Suivre le Dossier d'affaires concernant le remplacement de la toiture du Stade olympique et le dossier de l'amélioration de l'expérience client au Stade olympique ;
- Suivre le développement du Plan stratégique jusqu'à son adoption, puis seconder les dirigeants dans la préparation des plans d'affaires et du plan directeur nécessaires afin d'appuyer le développement économique de la Société ;
- Accompagner le Parc olympique dans la gestion des prochaines étapes de la crise relié à la pandémie de COVID-19 :
    - attribution des subventions de fonctionnements des deux prochaines années dans le contexte de la perte de presque tous les revenus autonome et de la déplétion complète de la trésorerie de réserve ;
    - retour progressif des employés au travail dans les locaux du Parc olympique ;
    - aménagement des nouveaux bureaux administratifs qui devront tenir compte des nouvelles réalités du travail qui deviendront pratiques courantes (en présence et/ou en télétravail partiel) ;
    - reprise des activités touristiques, sportives et événementielles au Parc olympique.

8. Comités des ressources humaines

8.1 Rapport du président – rencontre du 1er décembre 2020

Les membres prennent acte du rapport verbal du président du comité des ressources humaines faisant suite à la réunion du comité tenue le 1er décembre dernier. Le président présente les dossiers soumis au conseil pour information.

9. Comités des immobilisations

9.1 Rapport du président – rencontre du 25 novembre 2020

Les membres prennent acte du rapport verbal du président du comité des immobilisations faisant suite à la réunion du comité tenue le 25 novembre dernier. Le président présente les dossiers soumis au conseil pour information.

9.2 Remplacement du funiculaire et Rénovation des espaces touristiques

Les membres du conseil prennent connaissance d'une présentation sur les projets de Remplacement du funiculaire et de Rénovation des espaces touristiques. Chacun des deux projets fait l'objet d'une présentation étoffée sur les aspects techniques et budgétaires, et sur les perspectives financières.

9.3 Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031

Les membres du conseil prennent connaissance de deux lettres du président-directeur général envoyées à la Ministre du Tourisme, Mme Caroline Proulx, et au Secrétaire du conseil du trésor, M. Éric Ducharme, concernant les investissements planifiés au PQI 2021-2031 [redacted] que le Parc olympique estime ne pas être en mesure de réaliser dans les délais impartis en raison des circonstances exceptionnelles de cette période.

10. Varia

Aucun élément n'est inscrit au point varia.

Me Denis Privé et M. Sylvain Bédard quittent la vidéoconférence à 19 h 25 afin de permettre aux membres du conseil d'administration de tenir un huis clos.

11. Huis clos

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée, sur proposition du président du conseil dûment appuyée à l'unanimité, est alors levée à 19 h 35.

Pierre Laporte
Président

2021.03.08
14:10:30 -05'00'

Denis Privé
Secrétaire

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU PARC OLYMPIQUE

Le 19 janvier 2021 à 16 h 30
Par vidéoconférence

ORDRE DU JOUR

1.	Adoption de l'ordre du jour			
	Déclaration d'intérêt des administrateurs;	Décision	2 min.	16 h 32
2.	Élaboration du Plan stratégique 2021-2026 *	Information	88 min.	18 h
3.	Varia			
4.	Levée de la séance			

* Documents transmis
**Documents séance tenante

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, tenue à 16 h 30 par vidéoconférence, le 19 janvier 2020.

Les membres suivants ont participé à la réunion :

Mmes	Julie Favreau-Lavoie Christine Fréchette Sylvia Morin Eve Paré Marie-Jacqueline Saint-Fleur
MM.	Pierre Laporte, président du conseil Michel Labrecque, président-directeur général Éric Albert Paul Arseneault François Dépelteau Carlyle Émile

Étaient présents à titre d'invités :

MM. Sylvain Bédard
[redacted]

Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :

Me Denis Privé

Le président du conseil, M. Pierre Laporte, préside l'assemblée.

Les membres du conseil ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans aucune modification.

Le président demande aux membres du conseil s'ils ont des intérêts à déclarer par rapport aux points à l'ordre du jour afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêts. Aucun administrateur ne déclare d'intérêt.

2. Élaboration du Plan stratégique 2021-2026

Madame Eve Paré, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, rappelle aux membres du conseil qu'une démarche visant à adopter un nouveau plan stratégique du Parc olympique avait été amorcée en 2018 avec la participation de la firme Ascendis. Elle mentionne que certains éléments internes et externes ont fait repousser l'adoption du plan stratégique :

- Évolution du dossier de remplacement de la toiture
- Commission parlementaire sur le projet de loi 15
- COVID-19
- Arrivée de nouveaux administrateurs

Ce report dans l'adoption du plan stratégique a donc rendu nécessaire la mise à jour du projet élaboré en 2018. Des travaux de mise à jour ont donc débuté en 2020 et plusieurs rencontres de travail ont eu lieu avec le comité de direction et le comité de gouvernance et éthique. Madame Paré mentionne que la rencontre d'aujourd'hui vise à prendre un pas de recul afin que tous les administrateurs soient au même niveau et ainsi en mesure de faire progresser l'élaboration du Plan stratégique 2021-2026 du Parc olympique.

[redacted]

[redacted] les éléments du plan stratégique suivants :

- Contexte interne
- Contexte externe
- Scénarios stratégiques envisageables
- Mission du Parc olympique
- Vision 2026 du Parc olympique
- Valeurs du Parc olympique
- Enjeux et orientations stratégiques du Parc olympique

Les membres du conseil discutent et émettent des commentaires sur chacun des éléments présentés.

Madame Paré mentionne que l'ensemble des commentaires des membres du conseil d'administration sera pris en considération lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique du 3 février 2021, afin d'en arriver à une position unanime et consolidée. Celle-ci sera présentée au conseil d'administration lors de sa rencontre du 23 février prochain.

3. Varia

Aucun élément n'est inscrit au point varia.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée, sur proposition du président du conseil dûment appuyée à l'unanimité, est alors levée à 18 h.

2021.03.08
14:10:49 -05'00'

Pierre Laporte
Président

Denis Privé
Secrétaire

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU PARC OLYMPIQUE

Le 23 février 2021 à 16 h 30
Par vidéoconférence

ORDRE DU JOUR

1.	Adoption de l'ordre du jour			
	Déclaration d'intérêt des administrateurs;	Décision	2 min.	16 h 32
2.	Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration du 15 décembre 2020 et du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration du 19 janvier 2021 ; *	Décision	2 min.	16 h 34
3.	Communication du Président	Information	10 min.	16 h 44
4.	Communication du Président-directeur général			
4.1.	Clinique de vaccination ;	Information	5 min.	16 h 49
5.	Documents déposés à titre d'information - Reddition de comptes annuelle – Période du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020	Information	5 min.	16 h 54

[redacted]

5.2 Rapport sur les honoraires professionnels ; *

5.3 Dérogations aux politiques tarifaires ; *

5.4 Rapport sur les échanges de services ; *

5.5 Rapport sur les voyages et déplacements du personnel à l'extérieur du Québec ; *

5.6 Rapport sur les frais de déplacement, de voyages et de représentation des dirigeants et membres du C.A. ; *

5.7 Liste des principaux fournisseurs ; *

6.	Contrats devant être octroyés			
6.1.	Services professionnels pour l'accompagnement dans l'implantation d'une approche de Modélisation des données du bâtiment (MDB ou BIM en anglais) au Parc olympique ; *	Décision	5 min.	16 h 59
6.2.	Services d'agents de sécurité pour le gardiennage et la patrouille au Parc olympique ; *	Décision	5 min.	17 h 4

* Documents transmis
**Documents séance tenante

7.	Secrétariat général et vice-présidence affaires juridiques et corporative			
7.1	Projet de bail Institut national du sport du Québec *	Décision	5 min.	17 h 9
8.	Comité de vérification			
8.1.	Rapport de la présidente – rencontre du 17 février 2021 ;	Information	10 min.	17 h 19
8.2.	Rapport d'audit du Vérificateur général du Québec ; *	Information	5 min.	17 h 24
8.3.	États financiers au 31 octobre 2020 *	Décision	5 min.	17 h 29
9.	Comité de gouvernance et d'éthique			
9.1.	Rapport de la présidente – rencontre du 3 février 2021 ;	Information	10 min.	17 h 39
9.2.	Élaboration du Plan stratégique 2021-2026 *	Information	10 min.	17 h 49
10.	Comité des ressources humaines			
10.1.	Rapport du président – rencontre du 2 février 2021 ;	Information	10 min.	17 h 59
11.	Comité des immobilisations			
11.1.	Rapport du président – rencontre du 11 février 2021 ;	Information	15 min.	18 h 14
11.2.	Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures (PAGI) 2021-2022 *	Information	5 min.	18 h 19
12.	Varia			
13.	Huis clos			
14.	Levée de la séance			

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, tenue à 16 h 30 par vidéoconférence, le 23 février 2021.

Les membres suivants ont participé à la réunion :

Mmes	Julie Favreau-Lavoie Christine Fréchette Sylvia Morin Eve Paré Marie-Jacqueline Saint-Fleur
MM.	Pierre Laporte, président du conseil Michel Labrecque, président-directeur général Éric Albert Paul Arseneault François Dépelteau

Le membre suivant était absent :

M. Carlyle Émile

Était présent à titre d'invité :

M. Sylvain Bédard

Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :

Me Denis Privé

Le président du conseil, M. Pierre Laporte, préside l'assemblée.

Les membres du conseil ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans aucune modification.

Le président demande aux membres du conseil s'ils ont des intérêts à déclarer par rapport aux points à l'ordre du jour afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêts. Aucun administrateur ne déclare d'intérêt.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration du 15 décembre 2020 et de la réunion extraordinaire du conseil d'administration du 19 janvier 2021

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 15 décembre 2020 et du procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 19 janvier 2021 et, sur motion dûment approuvée à l'unanimité, il est résolu de les adopter et d'autoriser le président du conseil et le secrétaire général à les signer.

3. Communication du président

Le président du conseil mentionne que la pandémie de la COVID-19 semble avoir plus d'impacts socio-économiques sur les femmes que sur les hommes. Il faut garder un œil attentif sur ça, même chez les employés du Parc olympique.

4. Communication du Président-directeur général

4.1 Clinique de vaccination

Les membres du conseil prennent connaissance d'une note concernant le centre de vaccination installé au Parc olympique. La note rappelle la chronologie des événements, les communications publiques et médiatiques en lien avec le centre de vaccination, ainsi que diverses informations logistiques et opérationnelles.

5. Documents déposés à titre d'information - Reddition de comptes annuelle – Période du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020

[redacted]

5.2 Rapport sur les honoraires professionnels

5.3 Dérogations aux politiques tarifaires

5.4 Rapport sur les échanges de services

5.5 Rapport sur les voyages et déplacements du personnel à l'extérieur du Québec

5.6 Rapport sur les frais de déplacement, de voyages et de représentation des dirigeants et membres du C.A.

5.7 Liste des principaux fournisseurs

6. Contrats devant être octroyés

6.1 Services professionnels pour l'accompagnement dans l'implantation d'une approche de Modélisation des données du bâtiment (MDB ou BIM en anglais) au Parc olympique

RÉSOLUTION N° 7992

ATTENDU QUE le Parc olympique a publié un appel d'offres public IM703012 via le Service Électronique d'Appel d'offres ayant pour objet : « Services professionnels pour l'accompagnement dans l'implantation du BIM au Parc olympique » ;

ATTENDU QUE cet appel d'offres public était basé sur la qualité seulement ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions le 15 janvier 2021, trois (3) soumissionnaires ont été déclarés conformes aux exigences du Parc olympique ;

ATTENDU QU'un comité de sélection composé de deux employés du Parc olympique, d'un membre externe et encadré par un secrétaire a procédé à l'évaluation des trois soumissions conformes, et ce, à partir des critères définis dans les documents d'appel d'offres ;

ATTENDU QU'au terme de cette évaluation, les trois soumissionnaires ont obtenu la note de passage ;

ATTENDU QUE la soumission de la firme Construction Virtuelle et Technologie BIM One inc. a obtenu le plus haut pointage[redacted]

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport et de la recommandation du Premier vice-président Construction et entretien concernant l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels pour l'accompagnement dans l'implantation du BIM au Parc olympique » ;

SUR PROPOSITION de M. François Dépelteau, président du comité des immobilisations, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'APPROUVER l'octroi d'un contrat pour « Services professionnels pour l'accompagnement dans l'implantation du BIM au Parc olympique » à la firme Construction Virtuelle et Technologie BIM One inc. pour un montant maximal de 2 000 000 $.

6.2 Services d'agents de sécurité pour le gardiennage et la patrouille au Parc olympique

Me Denis Privé présente aux membres du conseil les informations relatives à l'appel d'offres visant à octroyer un contrat pour les services d'agents de sécurité pour le gardiennage et la patrouille au Parc olympique. Après discussion, les membres du conseil demandent d'obtenir des précisions sur certains éléments de l'appel d'offres et du contrat. Il est donc décidé de reporter l'octroi du contrat à une date ultérieure.

7. Secrétariat général et vice-présidence affaires juridiques et corporative

7.1 Projet de bail Institut national du sport du Québec

RÉSOLUTION N° 7993

ATTENDU QUE la Régie des installations olympiques (la « Régie »), à laquelle a succédé la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique (le « Parc olympique »), a signé le 10 janvier 2013 une entente intitulée « entente de

principe sur l'occupation des futurs locaux de l'Institut national du sport du Québec » (l'« Entente de principe ») avec l'Institut national du sport du Québec (l'« INS ») ;

ATTENDU QUE l'Entente de principe a été approuvée par une décision du Conseil du trésor numéro CT 212084, laquelle a approuvé également la signature d'un bail de 10 ans substantiellement conforme à l'Entente de principe ;

ATTENDU QUE lors de la réunion du conseil d'administration de la Régie du 26 mai 2014, la résolution no. 7752 a été adoptée afin d'autoriser la signature d'un bail avec l'INS substantiellement conforme à l'Entente de principe ;

ATTENDU QUE le 7 juillet 2014, la Régie et l'INS ont conclu une entente de location temporaire afin de permettre à l'INS de commencer à occuper ses locaux dans l'attente de la finalisation des négociations du Bail ;

ATTENDU QU'au cours des dernières années, le Parc olympique a négocié un projet de bail avec l'INS (le « Bail »), dont les modalités apparaissent en annexe du rapport soumis au conseil d'administration ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport et de la recommandation du Secrétaire général et Vice-président des affaires juridiques et corporatives relative au Bail avec l'Institut national du sport du Québec ;

SUR PROPOSITION de M. Michel Labrecque, président-directeur général, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'APPROUVER le projet de Bail avec l'Institut national du sport du Québec, substantiellement conforme au projet joint.

8. Comité de vérification

8.1 Rapport de la présidente – rencontre du 17 février 2021

Les membres prennent acte du rapport verbal de la présidente du comité de vérification faisant suite à la réunion du comité tenue le 17 février dernier. La présidente présente les dossiers soumis au conseil pour information et pour décision.

8.2 Rapport d'audit du Vérificateur général du Québec

Les membres du conseil prennent connaissance des résultats d'audit des états financiers du Parc olympique au 31 octobre 2020 par le Vérificateur général du Québec. Le Vérificateur prévoit formuler une opinion avec réserve sur les états financiers. Cette opinion avec réserve concerne l'application non conforme du chapitre SP 3410 – Paiements de transfert.

8.3 États financiers au 31 octobre 2020

RÉSOLUTION N° 7994

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport d'audit du Vérificateur général du Québec concernant les états financiers du Parc olympique pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2020 ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des états financiers du Parc olympique pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2020 audités par le Vérificateur général du Québec ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation du comité de vérification à l'effet d'approuver les états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2020 ;

SUR proposition de Mme Marie-Jacqueline Saint-Fleur, présidente du comité de vérification, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'ADOPTER les états financiers du Parc olympique pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2020 et audités par le Vérificateur général du Québec ; et

D'AUTORISER M. Pierre Laporte et Mme Marie-Jacqueline Saint-Fleur à signer ces états financiers au nom du conseil d'administration du Parc olympique.

9. Comité de gouvernance et d'éthique

9.1 Rapport de la présidente – rencontre du 3 février 2021

Les membres prennent acte du rapport verbal de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique faisant suite à la réunion du comité tenue le 3 février dernier. La présidente présente les dossiers soumis au conseil pour information.

9.2 Élaboration du Plan stratégique 2021-2026

La présidente du comité rappelle que lors de la rencontre extraordinaire du conseil d'administration du 19 janvier dernier, les membres du conseil ont formulé divers commentaires sur le projet de Plan stratégique 2021-2026 du Parc olympique. Ainsi, lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique du 3 février dernier, les membres du comité ont discuté de l'intégration des commentaires des membres du conseil d'administration aux éléments du plan stratégique suivants :

- Contexte interne
- Contexte externe
- Scénarios stratégiques envisageables
- Mission du Parc olympique
- Vision 2026 du Parc olympique
- Valeurs du Parc olympique
- Enjeux et orientations stratégiques du Parc olympique

La présidente du comité présente donc la mise à jour du projet de Plan stratégique 2021-2026 du Parc olympique et les membres du conseil émettent certains commentaires. Ainsi, en tenant compte des commentaires des membres du conseil, les éléments suivants sont donc considérés finalisés : mission, vision, valeurs, enjeux et orientations stratégiques.

10. Comités des ressources humaines

10.1 Rapport du président – rencontre du 2 février 2021

En l'absence du président du comité des ressources humains, M. Carlyle Émile, Mme Eve Paré, membre de ce même comité, présente verbalement aux membres du conseil le rapport faisant suite à la réunion du comité des ressources humaines tenue le 2 février dernier. Mme Paré présente les dossiers soumis au conseil pour information.

11. Comités des immobilisations

11.1 Rapport du président – rencontre du 11 février 2021

Les membres prennent acte du rapport verbal du président du comité des immobilisations faisant suite à la réunion du comité tenue le 11 février dernier. Le président présente les dossiers soumis au conseil pour information.

11.2 Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures (PAGI) 2021-2022

Les membres du conseil prennent connaissance des informations du Parc olympique inscrites au Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures (PAGI) 2021-2022. Les membres s'intéressent particulièrement aux informations concernant l'évolution de l'état et du déficit de maintien d'actifs des infrastructures, ainsi qu'au investissements publics en infrastructures inscrits au Plan québécois des infrastructures.

12. Varia

Aucun élément n'est inscrit au point varia.

Me Denis Privé et M. Sylvain Bédard quittent la vidéoconférence à 18 h 15 afin de permettre aux membres du conseil d'administration de tenir un huis clos.

13. Huis clos

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée, sur proposition du président du conseil dûment appuyée à l'unanimité, est alors levée à 18 h 25.

Pierre Laporte Président	2021.04.23 10:05:48 -04'00' **Denis Privé** Secrétaire

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU PARC OLYMPIQUE

Le 18 mars 2021 à 16 h 30
Par vidéoconférence

ORDRE DU JOUR
LAC-À-L'ÉPAULE

1.	Adoption de l'ordre du jour			
	Déclaration d'intérêt des administrateurs;	Décision	2 min.	16 h 32
2.	Élaboration du plan stratégique 2021-2026 *	Information	178 min.	19 h 30
3.	Varia			
4.	Levée de la séance			

* Documents transmis
**Documents séance tenante

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, tenue à 16 h 30 par vidéoconférence, le 18 mars 2021.

Les membres suivants ont participé à la réunion :

Mmes	Julie Favreau-Lavoie Christine Fréchette Sylvia Morin Eve Paré Marie-Jacqueline Saint-Fleur
MM.	Pierre Laporte, président du conseil Michel Labrecque, président-directeur général Éric Albert Paul Arseneault François Dépelteau Carlyle Émile

Étaient présents à titre d'invités :

MM.	Sylvain Bédard Maurice Landry Alain Larochelle Guillaume Fortier, Ascendis Jean-Pierre Sablé, Ascendis

Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :

M[e]	Denis Privé

Le président du conseil, M. Pierre Laporte, préside l'assemblée.

Les membres du conseil ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans aucune modification.

Le président demande aux membres du conseil s'ils ont des intérêts à déclarer par rapport aux points à l'ordre du jour afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêts. Aucun administrateur ne déclare d'intérêt.

2. Élaboration du Plan stratégique 2021-2026

Madame Eve Paré, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, mentionne que le comité s'est rencontré le 10 mars dernier afin, entre autres, de revoir et commenter l'évolution du projet de Plan stratégique 2021-2026 du Parc olympique. De façon plus précise, les membres du comité ont abordé les objectifs, les indicateurs et les cibles du projet de plan stratégique.

[redacted] les différents éléments nouveaux inclus au projet de plan stratégique. Les membres du conseil reviennent sur certains éléments du contexte externe et sur les scénarios stratégiques envisageables, notamment sur la place accordée à la COVID-19 dans le plan stratégique.

Les membres du conseil abordent et commentent de façon détaillée les objectifs, les indicateurs et les cibles du projet de plan stratégique.

MM. Bédard et Privé mentionnent que l'ensemble des commentaires des membres du conseil d'administration sera pris en considération et que le projet de Plan stratégique 2021-2026 du Parc olympique sera mis à jour en fonction des commentaires. Par la suite, le Parc olympique consultera les différentes instances gouvernementales nécessaires à l'évolution du dossier. Le projet de Plan stratégique 2021-2026 du Parc olympique fera de nouveau l'objet d'une présentation au comité de gouvernance et d'éthique du 5 mai 2021. L'objectif serait de le faire approuver par voie de résolution du conseil d'administration lors de la séance du 25 mai 2021.

3. Varia

Aucun élément n'est inscrit au point varia.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée, sur proposition du président du conseil dûment appuyée à l'unanimité, est alors levée à 19 h 15.

2021.04.23
10:03:42 -04'00'

Pierre Laporte
Président

Denis Privé
Secrétaire

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU PARC OLYMPIQUE

Le 30 mars 2021 à 16 h 30
Par vidéoconférence

ORDRE DU JOUR

1.	Adoption de l'ordre du jour			
	Déclaration d'intérêt des administrateurs;	Décision	2 min.	16 h 32
2.	Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration du 23 février 2021 et du procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration du 18 mars 2021 ; *	Décision	2 min.	16 h 34
3.	Communication du Président	Information	10 min.	16 h 44
4.	Communication du Président-directeur général			
4.1.	Note d'information sur la clinique de vaccination au Parc olympique *;	Information	5 min.	16 h 49
[redacted]		Information	10 min.	16 h 59
5.	Contrat devant être octroyé			
5.1.	Ententes avec Infrastructure technologiques Québec (ITQ) et le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition de services en infonuagiques et de licences logicielles de Microsoft Canada ; *	Décision	5 min.	17 h 4
6.	Comité de vérification			
6.1.	Rapport de la présidente – rencontre du 24 mars 2021 ;	Information	10 min.	17 h 14
[redacted]		Information	5 min.	17 h 19
		Décision	5 min.	17 h 24
7.	Comité de gouvernance et d'éthique			
7.1.	Rapport de la présidente – rencontre du 10 mars 2021 ;	Information	10 min.	17 h 34
8.	Comité des ressources humaines			
8.1.	Rapport du président – rencontre du 9 mars 2021 ;	Information	10 min.	17 h 44
8.2.	Plan d'effectifs et budget annuel de rémunération ;	Décision	5 min.	17 h 49
8.3.	Plan d'action 2020-2021 à l'égard des personnes handicapées; *	Décision	5 min.	17 h 54

* Documents transmis
**Documents séance tenante

9.	Comité des immobilisations		
9.1.	Rapport du président – rencontre du 18 mars 2021 ;	Information	10 min.	18 h 4
[redacted]		Information	15 min.	18 h 19

10. Varia

11. Huis clos

12. Levée de la séance

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, tenue à 16 h 30 par vidéoconférence, le 30 mars 2021.

Les membres suivants ont participé à la réunion :

Mmes	Julie Favreau-Lavoie Christine Fréchette Sylvia Morin Eve Paré
MM.	Michel Labrecque, président-directeur général Éric Albert Paul Arseneault François Dépelteau

Les membres suivants étaient absents :

M.	Pierre Laporte, président du conseil
Mme	Marie-Jacqueline Saint-Fleur

Étaient présents à titre d'invités :

MM.	Sylvain Bédard Maurice Landry

Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :

M[e]	Denis Privé

En l'absence du président du conseil, Mme Sylvia Morin est élue présidente de l'assemblée.

Les membres du conseil ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans aucune modification.

La présidente de l'assemblée demande aux membres du conseil s'ils ont des intérêts à déclarer par rapport aux points à l'ordre du jour afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêts. Aucun administrateur ne déclare d'intérêt.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration du 23 février 2021 et de la réunion extraordinaire du conseil d'administration du 18 mars 2021

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 23 février 2021 et du procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 18 mars 2021 et, sur motion dûment approuvée à l'unanimité, il est résolu de les adopter et d'autoriser le président du conseil et le secrétaire général à les signer.

3. Communication du président

Aucune communication.

4. Communication du Président-directeur général

4.1 Note d'information sur la clinique de vaccination au Parc olympique

Les membres du conseil prennent connaissance d'une note concernant la clinique de vaccination installée au Parc olympique. La note présente des images de la clinique, un décompte quotidien du nombre de visiteurs, certains éléments contractuels et les revenus engendrés par le Parc olympique.

[redacted]

5. Contrat devant être octroyé

5.1 Ententes avec Infrastructure technologiques Québec (ITQ) et le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition de services en infonuagiques et de licences logicielles de Microsoft Canada

RÉSOLUTION N° 7995

ATTENDU QUE Infrastructures technologiques Québec (ITQ) est chargé, dans le respect des orientations déterminées par le Secrétariat du Conseil du trésor, de fournir aux organismes publics des services en infrastructures technologiques et en systèmes de soutien communs;

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) est chargé de fournir aux organismes publics les biens et les services dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions et ce, dans l'objectif d'optimiser les acquisitions gouvernementales dans le respect des règles contractuelles applicables;

ATTENDU QUE pour combler l'ensemble des besoins, le Parc olympique souhaite se joindre à deux ententes cadres, la première avec ITQ pour les services infonuagiques et la seconde avec le CAG pour les licences logicielles;

ATTENDU QUE le 1er octobre 2020, le Parc olympique a amorcé un travail avec l'équipe de courtiers en infonuagiques désignés par ITQ afin d'établir le scénario le plus approprié pour le Parc olympique en fonction de ses besoins informatiques;

ATTENDU QUE des discussions ont été amorcées avec le fournisseur Softchoice désigné au catalogue d'offres infonuagiques autorisées par le CAG et ITQ;

ATTENDU QUE les modalités et la tarification étant déjà établies par le CAG, le fournisseur Softchoice a déposé une offre en fonction des conditions présentes;

ATTENDU QUE l'acquisition de solutions technologiques par l'entremise de la CAG et ITQ respecte la Loi sur les contrats des organismes publics;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport et de la recommandation du comité des immobilisations relative à la conclusion d'ententes avec ITQ et le CAG pour l'acquisition de services en infonuagiques et de licences logicielles de Microsoft Canada;

SUR PROPOSITION de M. François Dépelteau, président du comité des immobilisations, dûment appuyé à l'unanimité, il est **RÉSOLU :**

D'AUTORISER l'octroi du contrat de service avec Infrastructures technologiques au montant de 569 120,94 $ ainsi que l'octroi du contrat avec le Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition de licences Microsoft pour un montant de 81 625,08 $. Étant entendu que les montants indiqués sont avant les taxes et que ces deux contrats proposent des produits et services de la firme Softchoice (fournisseur autorisé).

6. Comité de vérification

6.1 Rapport de la présidente – rencontre du 24 mars 2021

En l'absence de la présidente du comité de vérification, Mme Marie-Jacqueline Saint-Fleur, M. Éric Albert, membre de ce même comité, présente verbalement aux membres du conseil le rapport faisant suite à la réunion du comité de vérification tenue le 24 mars dernier. M. Albert présente les dossiers soumis au conseil pour information et pour décision.

[redacted]

[redacted]

7. Comité de gouvernance et d'éthique

7.1 Rapport de la présidente – rencontre du 10 mars 2021

Les membres prennent acte du rapport verbal de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique faisant suite à la réunion du comité tenue le 10 mars dernier. La présidente mentionne que la rencontre du comité du 10 mars avait essentiellement pour but de préparer la rencontre extraordinaire du conseil d'administration du 18 mars sur l'élaboration du plan stratégique.

8. Comités des ressources humaines

8.1 Rapport du président – rencontre du 9 mars 2021

Les membres prennent acte du rapport verbal du président du comité des ressources humaines faisant suite à la réunion du comité tenue le 9 mars dernier. Le président présente les dossiers soumis au conseil pour information et pour décision.

8.2 Plan d'effectifs et budget annuel de rémunération

RÉSOLUTION N° 7997

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2.2 b) du Règlement 179 concernant le comité des ressources humaines, le comité recommande pour approbation au conseil d'administration le plan d'effectif du Parc olympique ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2.2 i) de ce même règlement, le comité des ressources humaines recommande au conseil d'administration le budget total annuel de rémunération des dirigeants et des employés du Parc olympique ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport et de la recommandation du comité des ressources humaines relative au plan d'effectif et au budget annuel de rémunération des dirigeants et employés du Parc olympique pour 2021-2022 ;

SUR PROPOSITION de M. Carlyle Émile, président du comité des ressources humaines, dûment appuyé à l'unanimité, il est **RÉSOLU :**

D'APPROUVER le plan d'effectif et le budget annuel de rémunération des dirigeants et des employés du Parc olympique pour 2021-2022.

8.3 Plan d'action 2020-2021 à l'égard des personnes handicapées

RÉSOLUTION Nº 7998

ATTENDU QUE la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que tous ministères et organismes gouvernementaux qui emploient au moins 50 personnes, doivent se doter d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a pris connaissance du Plan d'action 2020-2021 à l'égard des personnes handicapées de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique ;

SUR PROPOSITION de M. Carlyle Émile, président du comité des ressources humaines, dûment appuyé à l'unanimité, il est **RÉSOLU :**

D'APPROUVER le plan d'action 2020-2021 à l'égard des personnes handicapées de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique.

9. Comités des immobilisations

9.1 Rapport du président – rencontre du 18 mars 2021

M. Maurice Landry se joint à l'assemblée à 17 h 45.

Les membres prennent acte du rapport verbal du président du comité des immobilisations faisant suite à la réunion du comité tenue le 18 mars dernier. Le président présente les dossiers soumis au conseil pour information.

[redacted]

[redacted]

10. Varia

Aucun élément n'est inscrit au point varia.

Me Denis Privé et MM. Sylvain Bédard et Maurice Landry quittent la vidéoconférence à 18 h 15 afin de permettre aux membres du conseil d'administration de tenir un huis clos.

11. Huis clos

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée, sur proposition du président du conseil dûment appuyée à l'unanimité, est alors levée à 18 h 25.

Pierre Laporte
Président

2021.06.15
10:27:49 -04'00'

Denis Privé
Secrétaire